



PROJET EQUITÉ DE GENRE DANS LA GOUVERNANCE LOCALE GENDER EQUITABLE LOCAL DEVELOPMENT (GELD)



Le Programme « Equité de genre dans la Gouvernance locale » (GELD), élaboré selon les principes d'« unité d'action » de l'ONU, établit un partenariat entre UNCDF, ONU FEMMES et le PNUD visant à soutenir les Collectivités locales afin qu'elles garantissent le développement et l'amélioration équitables de l'accès local des femmes aux ressources et aux services grâce à une planification, une programmation et une budgétisation sensibles à la question du genre.

ONU FEMMES, UNCDF et le PNUD s'appuient sur une expérience solide et des atouts forts, puisés dans des pays du monde entier, pour soutenir une planification et une budgétisation du développement local qui soient à la fois sensibles au genre et axées sur la performance. La première phase du GELD a été financée par la Belgique.



La réussite de la mise en œuvre du GELD Sénégal est fortement liée à la prise en compte de trois préalables importants qui se sont affirmés comme un trépied gagnant. Il s'agit :

(i) Un processus participatif à l'entame de la mise en œuvre des activités : La mobilisation de toute la communauté dans l'analyse des problèmes et l'identification des besoins prioritaires ont facilité la prise en charge des préoccupations des femmes.

(ii) L'ancrage du GELD au sein du PADEL/PNDL : Le fait le plus marquant lors de la formulation du projet est la prise en compte de la dimension économique dans la promotion du genre. Ce qui s'est traduit par le choix des collectivités locales comme le « lieu de la conception, de la programmation et de la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social, et culturel d'intérêt régional, communal ou rural ».

(iii) Une dynamique partenariale soutenue par une efficacité et une efficience dans la mise en œuvre des activités : L'un des traits caractéristiques du GELD est sa méthode d'intervention basée sur le partenariat. La consolidation du positionnement de l'ARD restructurée au niveau régional et des maisons de développement local, au niveau département, dans l'appui à la maîtrise d'ouvrage aux collectivités locales.

COMPOSANTE PLANIFICATION & BUDGETISATION :

Les systèmes et les processus de planification & budgétisation locale des Collectivités Locales ciblées dans la région de Louga sont sensibles au genre. La disponibilité des outils avec l'appui du GELD augmente la masse critique des acteurs relativement aux questions genre et développe le sens de l'anticipation pour une prise en charge effective des besoins des femmes et des jeunes dans les processus de planification et de budgétisation.

ENSEIGNEMENTS MAJEURS :

La finalité d'une planification et d'une budgétisation a été mise en exergue par le GELD, à travers des résultats perceptibles sur les éléments ci dessous:

- la capacité des Collectivités locales à mobiliser des ressources pour le développement de leur terroir. Dans un contexte de rareté des ressources, les Collectivités locales, en rapport avec les populations, ont mobilisé la totalité de la contrepar-



- *la sécurisation et la pérennisation du processus de financement du développement local, à travers l'appui budgétaire et l'utilisation des procédures budgétaires nationales d'exécution des dépenses.*
- *L'effectivité de la participation des populations dans le développement de leur localité, avec la mise en place des comités de surveillance des travaux et des comités de gestion autour des microprojets.*
- *La coproduction et la cogestion dans la mise en œuvre des actions de développement en faveur du genre ont favorisé des plages de convergence fertiles pour une codétermination des méthodologies d'intervention.*

COMPOSANTE PERFORMANCE EQUITABLE :

L'analyse des budgets sectoriels des collectivités locales montre une part prépondérante des secteurs sociaux : hydraulique, éducation et santé. Ces budgets incluent que faiblement la part réservée aux secteurs économiques productifs et à la dimension environnementale voire énergétique dans leur déclinaison. Or, c'est dans la prise en compte de ces aspects transversaux que l'on perçoit mieux tous les enjeux liés à une sous-représentativité du positionnement du genre. Des actions de plaidoyer ont été menées pour davantage inciter les autorités locales à la prise en compte des aspects « négligés » afin de montrer les aspects de l'égalité hommes-femmes qui sont moins fréquemment abordés dans les politiques de développement.

- Les résultats de cette expérience pourraient inspirer une restructuration du Fonds d'équipement des Collectivités locales (FECL) dans le cadre d'un processus plus général de réforme de la fiscalité locale.

COMPOSANTE POLITIQUE :

Cette composante s'attache à la défense de politiques basées sur des faits en s'appuyant sur les connaissances générées ou récupérées par le programme au sujet du développement local favorisant l'égalité des sexes, dans le but de faciliter leur élargissement et leur reproduction ultérieurs par les autorités nationales et les équipes de pays des Nations Unies.

- **Joséphine ODERA, Directrice régionale du bureau ONU FEMMES pour l'Afrique de l'Ouest et du centre**
« Le GELD a été parmi nos projets phares au Sénégal. Le GELD a contribué non seulement sur l'intégration de la dimension genre dans les processus de planification et de budgétisation, mais aussi a contribué dans le processus d'élaboration du document de politique économique et social ».
- **Le Président de l'UAEL, Alé LO**
« La région de Louga, cadre d'expérimentation de plusieurs projets et programmes est indiquée pour d'abord influencer et agir localement avant de procéder à une capitalisation des bonnes pratiques au niveau national ».

LECONS APPRISSES

Après quatre années de mise en œuvre, le GELD Sénégal a pu démontrer que :

- **L'édification de nouveaux mécanismes institutionnels de planification et budgétisation** autour de l'investissement auprès des politiques genre est un raccourci pour l'atteinte des OMD. Notamment, l'élaboration du budget participatif ou d'un plan de développement sensibles au genre, devrait prendre en compte certains paramètres : (i) la bonne prise en charge des priorités des femmes et des couches vulnérables; (ii) la mobilisation des fonds dans la mise en œuvre des actions de développement surtout par les collectivités locales; (iii) le portage institutionnel et technique; (iv) la mobilisation des partenariats autour des actions de développement.
- **La réalisation d'investissements d'amélioration des conditions sociales et économiques** des populations et d'autonomisation des femmes, a permis l'émergence d'un secteur privé local performant. Les artisans et les tâcherons des différents corps de métier se sont structurés d'avantages en se formalisant par rapport à l'administration.
- **Le renforcement des capacités des acteurs en gouvernance genre a pu produire de réelles compétences locales.** La formation est un facteur capital pour l'accélération des progrès en direction de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (Omd) et l'accroissement de l'absorption de l'aide.
- **Une territorialisation des politiques de genre** par le financement de la coopération Luxembourg pour multiplier l'approche du GELD dans toute la région de Louga (2013-2016) est une résultante de l'action positive du Projet.
- **Les contraintes techniques découlent du fait que le GELD** intervient dans un contexte où les préjugés sont tenaces et les croyances dures. En milieu rural, le positionnement des femmes et des jeunes dans les instances de décision est encore fragile. La compréhension de la problématique genre a mis du temps pour une acceptation et une appropriation.
- **Les contraintes financières découlent de la modicité** du financement des actions de développement. Une augmentation des ressources financières destinées aux collectivités locales en faveur des réalisations physiques peut davantage convaincre qu'investir sur les femmes est plus porteur et plus économique.

RECOMMANDATIONS

En direction de ONU FEMMES

- Influencer sur les orientations de l'Etat en matière de l'Acte III de la décentralisation pour une l'équité sociale et territoriale, et des échelles de gouvernance prenant en compte la dimension genre dans les politiques de décentralisation et de développement local.
- Renforcer les moyens matériels, humains et financiers pour une performance et une équité souhaitée.
- Partager les résultats du GELD auprès de la communauté des partenaires travaillant au Sénégal pour le financement d'autres activités.

En direction de l'Etat

- Veiller à ce que les instances de décision au niveau local respectent la parité.
- Discriminer positivement le transfert des ressources vers les collectivités locales mettant en œuvre des projets genre.
- Développer le partenariat entre la Direction genre et les ARD à travers la mise en place de cellule genre au niveau des ARD et des ministères pour suivre la mise en œuvre de la SNEEG dans une perspective de territorialisation des politiques publiques.

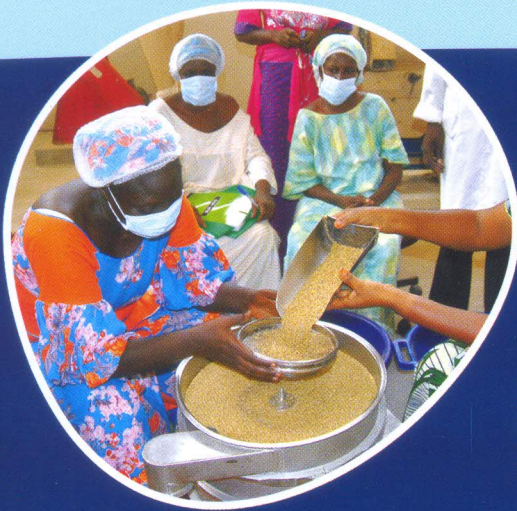
En direction du GELD

- Renforcer et consolider les synergies avec les partenaires.
- Etablir un contrat de performances avec l'ARD sur la base d'une planification conjointe et la mise à disposition des ressources financières adéquates pour mener directement certaines actions du projet dans les différentes collectivités locales d'intervention.
- Renforcer les capacités techniques d'intervention de l'ARD en vue de mieux accompagner la mise en œuvre du projet.
- Développer une communication et un plaidoyer pour capturer les financements genre de l'ensemble des partenaires au niveau du GELD pour aboutir à un cadre fédérateur des interventions en matière de genre au profit des collectivités locales.

En direction des collectivités locales

- Améliorer le rythme d'intervention en capitalisant les actions antérieures par une mobilisation rapide des ressources et une mobilisation de la communauté;
- Valoriser l'intervention du Projet en adaptant sa position même après la fin du Projet par une planification et une budgétisation sensible au genre.

LE PROJET EQUITE DE GENRE DANS LA GOUVERNANCE LOCALE (GELD II)



CONTEXTE

Le GELD est mis en œuvre dans le cadre de l'exécution du Programme National de Développement Local (PNDL), dans la région de Louga. ONU FEMMES est l'agence d'exécution leader.

Lancé en août 2010, le GELD a été mis en œuvre dans trois collectivités locales pendant cette première phase 2010 - 2013: La Commune de Louga et deux Communautés rurales Gassane et Sagatta Gueth. La Coopération Luxembourgeoise vient appuyer le renforcement des acquis du GELD et son extension dans toute la région de Louga ceci à travers le Programme Indicatif de coopération III (PICIII). GELD II (2013-2016) sera mis en œuvre suite à un financement du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et ONU FEMMES.

OBJECTIF

- Fournir un soutien méthodologique technique aux structures nationales et régionales, aux collectivités locales, aux chambres consulaires, aux organisations de femmes et autres organisations de la société civile en rapport avec LUX DEV;
- Fournir à terme un modèle de Développement économique local et régional sensible au genre pouvant inspirer les réformes de la politique de décentralisation et de Développement économique et social.

CIBLE

Acteurs de la région de Louga : toutes les collectivités locales, Agence régionale de développement, Maisons de développement local, chambres consulaires, organisations de la société civile, services régionaux.

PARTENARIAT

un cadre de partenariat dans le PICIII est articulé autour des acteurs clefs :

- ONU FEMMES sur les questions liées à la planification et à la budgétisation sensibles au genre, et à la participation de la société civile.
- UNCDF pour la mise en place du guichet de financement du développement local et pour le renforcement des capacités des autorités locales.
- ONUDI pour : i) l'appui à l'organisation des filières porteuses et au renforcement des capacités des acteurs du Développement économique locale, (ii) l'implication des institutions nationales (Ministères, Directions) services régionaux et OSC
- LUX DEV comme Agence d'exécution de la composante SEN 029.

STRATEGIE

Le PIC III aura une intervention à deux niveaux : (i) un accompagnement des programmes sectoriels qui concernera le soutien à la bonne gestion des compétences transférées, et (ii) l'expérimentation d'un accompagnement de la région de Louga pour opérationnaliser la décentralisation par la mise en place et le fonctionnement des instances de la gouvernance locale incluant le « genre » et le « transfert de savoir-faire ». Cette expérimentation assortie d'un soutien aux dynamiques économiques locales dans la région de Louga, visera à promouvoir une gouvernance locale sensible au Genre, notamment par :

- a. l'encouragement de la parité dans les instances de concertation et de gestion décentralisée des affaires publiques,
- b. la préparation de la société civile féminine à réagir contre les violences faites aux femmes et à la petite fille,
- c. la promotion du contrôle citoyen féminin de la programmation budgétaire et de la gestion des ressources affectées au développement des services sociaux de base ;
- d. l'incitation des filles à la fréquentation des filières industrielles dans les établissements de formation technique et professionnelle et l'accompagnement de leur insertion en auto-emploi.

Financement : Coût global financement: 950 000 Euros - Durée : 4 ans

PLANIFICATION ET BUDGETISATION SENSIBLE AU GENRE



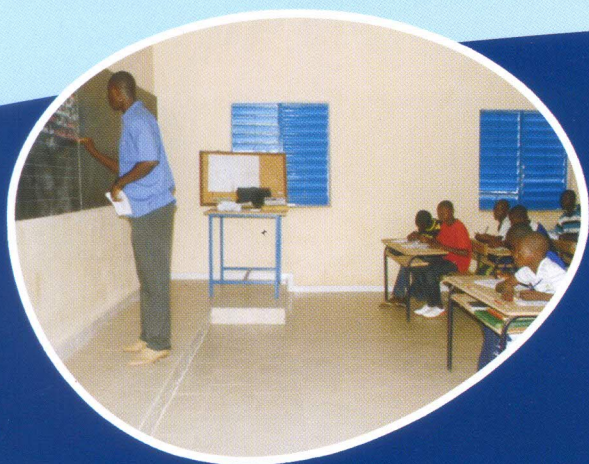
Dans la mise en œuvre des microprojets, le GELD a veillé à l'instauration de politiques en faveur des pauvres et équitables: Le Projet a été attentif à la mise en œuvre effective des programmes et politiques élaborés avec les populations locales qui prennent en compte la pauvreté et les spécificités de chaque sexe. Le GELD a développé un système incitatif qui a mobilisé les autorités locales autour de son projet d'intervention. Une satisfaction morale a été notée chez les autorités locales de donner espoir à des groupes jadis marginalisés dans les processus de développement. Le fait de les réintégrer sonne comme une réhabilitation qui a valeur de récompense et d'incitation au surpassement.

Le respect des délais de réalisation des microprojets doit aboutir à des récompenses plus incitatives leur permettant de remplir leurs fonctions. C'est en cela que le suivi des performances des autorités locales doit inclure des indicateurs ventilés par sexe. Certes, le Projet GELD n'est pas encore arrivé aux politiques et aux mesures discriminatoires pour apporter des réponses efficaces aux besoins et priorités spécifiques à chaque sexe, mais le chemin tracé donne des lueurs d'espoirs.

La procédure de mise en œuvre du Fonds de développement local sensible au genre

1. Identification des collectivités locales test sur la base de critères sexo-spécifique en rapport avec l'ARD et les Maisons de développement local
2. Identification et planification d'une vingtaine de projets à réaliser
3. Processus participatif d'identification des projets par la communauté, intégrant la participation des femmes : exemple conseil de quartier
4. Signature de 4 conventions de financement avec les collectivités locales test
5. Elaboration de trois budgets des collectivités locales ciblées
6. Mobilisation de la contrepartie collectivités locales ciblées (10%)
7. Transfert participation bailleur dans le compte de la collectivité locale
8. Intégration des projets dans le plan de passation de marché
9. Elaboration d'une vingtaine de Dossiers d'appel à concurrence
10. Sélection d'une vingtaine de prestataires pour la réalisation des projets
11. Signature d'une vingtaine de contrat avec les prestataires
12. Exécution des travaux
13. Suivi technique et financier de la réalisation des projets
14. Mise en place des comités de gestion pour chaque microprojet
15. Renforcement de capacités des élus et femmes.
16. Institutionnalisation des conseils de quartier : élaboration manuel de procédure, subvention de la commune.

PERFORMANCE EQUITABLE



Dans la perspective d'une performance équitable, il s'agit d'adapter et d'améliorer les mécanismes opérationnels pour l'accroissement des ressources financières des collectivités locales, sous le prisme du genre. Une meilleure prise en charge de la dimension genre, devrait s'opérer, à travers ces aspects ci-dessous, pour améliorer la performance équitable, au sein de nos collectivités locales :

- Les acteurs en charge de la fiscalité locale doivent bénéficier d'un appui institutionnel pour une déconcentration de la chaîne fiscale.
- La nomenclature budgétaire des Collectivités locales doit être révisée et appliquée.
- Les charges des compétences transférées doivent être réévaluées et les mécanismes de mise à disposition des ressources améliorés.
- La mobilisation des ressources fiscales à travers une meilleure implication des structures chargées du recouvrement et une responsabilisation des élus dans la chaîne fiscale doit être améliorée.
- La réalisation d'infrastructures et d'équipements marchands en vue d'améliorer les revenus des populations doit être augmentée.
- La politique de développement économique local au niveau de toutes les Collectivités locales doit être vulgarisée.
- La nécessité de l'institutionnalisation du genre dans les politiques locales doit être affirmée.

Les meilleures pratiques du Projet

- Une trentaine de thématiques (30) sur le renforcement des capacités des élus et des services techniques déconcentrés et des groupements de femmes pour opérer les ruptures nécessaires dans la planification et la budgétisation devant faciliter la prise en charge des besoins de tous les groupes cibles, pour environ 400 cibles.
- Plus 30% des financements sont destinés à l'accroissement des moyens économiques par le financement d'activités productives.
- 198 para juristes et 200 cibles renforcés pour améliorer la consultation et la participation suite à un renforcement des conseils de quartier.
- 03 maisons de développement local et une agence régionale de développement, 03 services d'appui au développement local, un service régional de la planification, trois conseils élus ont été fortement mis en contribution avec un solide ancrage institutionnel.
- L'élaboration et la mise en œuvre de 03 budgets participatifs au sein des collectivités locales.
- Un guide national de planification local intégrant la dimension genre et des outils et instruments de travail sont mis en place pour la prise en charge du genre.
- Une planification sensible au genre, et une budgétisation sensible au genre sont aujourd'hui les maîtres mots dans la commune de Louga et dans les communautés rurales de Sagatta et Gassane.
- Des réalisations visibles sur le terrain tenant compte de l'aspect genre, par le biais du financement de microprojets (moulin à mil, plateforme multifonctionnelle, etc...) à fort impact social et économique pour améliorer les conditions d'existence des femmes
- l'accompagnement de 11 conseils de quartiers pour en faire des outils de consultations citoyennes de proximité en vue de participer au développement local.
- Des réalisations visibles sur le terrain, améliorations des infrastructures sociales de bases selon un prisme genre: Construction logement sage-femme, équipement maternité, construction salle d'hospitalisation séparées Hommes / Femmes ; construction de toilettes séparées dans les écoles (Filles / Garçons) ;
- Renforcement de la capacité des élus sur les questions de genre et les méthodes de planification et de budgétisation sensible au genre.